

Evènements climatiques du 20 juin 2022 sur le ribéracois

Réunion d'information
11 août 2022 à Vanxains



Dégâts de grêle - fin juin 2022

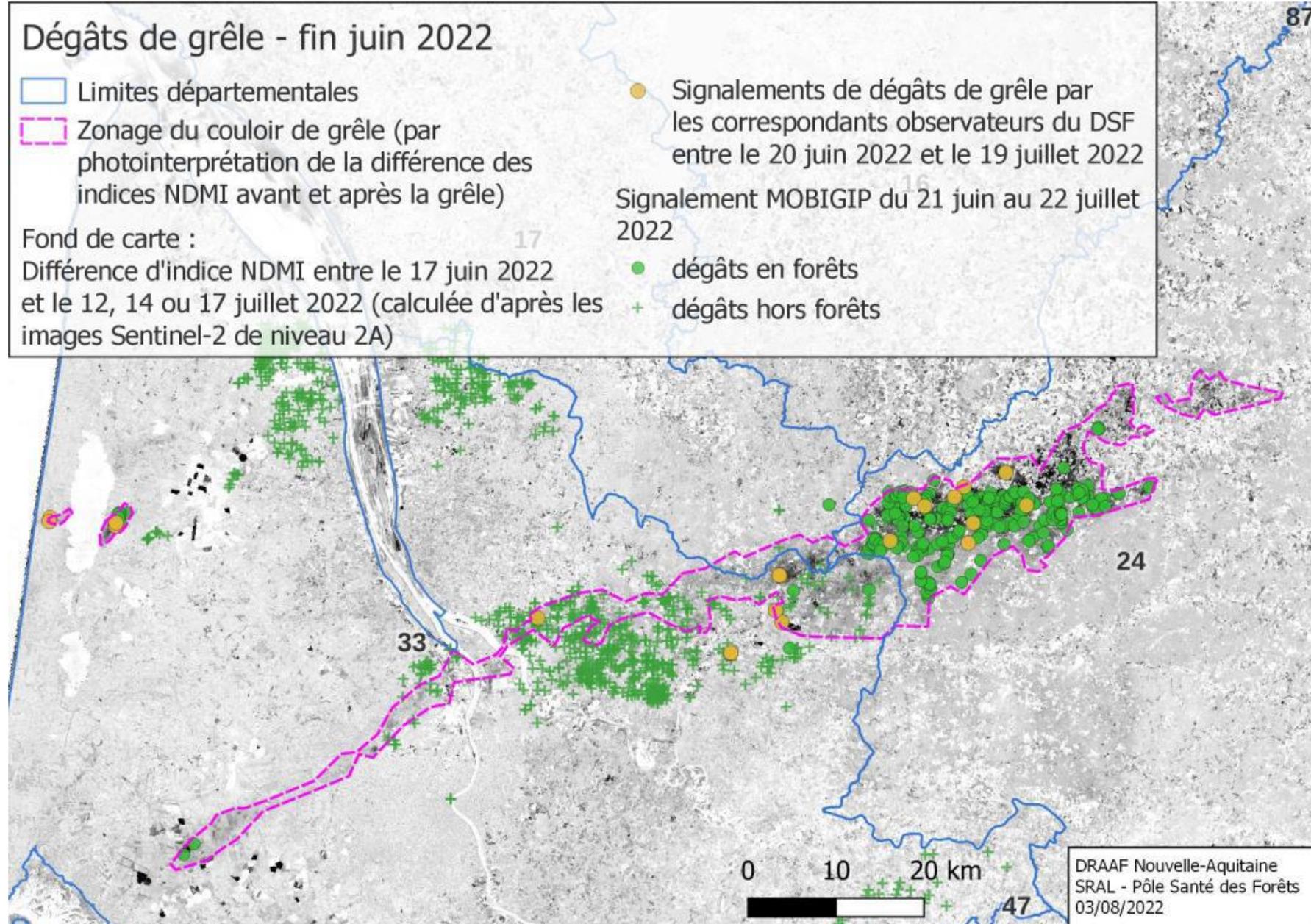
- Limites départementales
- Zonage du couloir de grêle (par photointerprétation de la différence des indices NDMI avant et après la grêle)

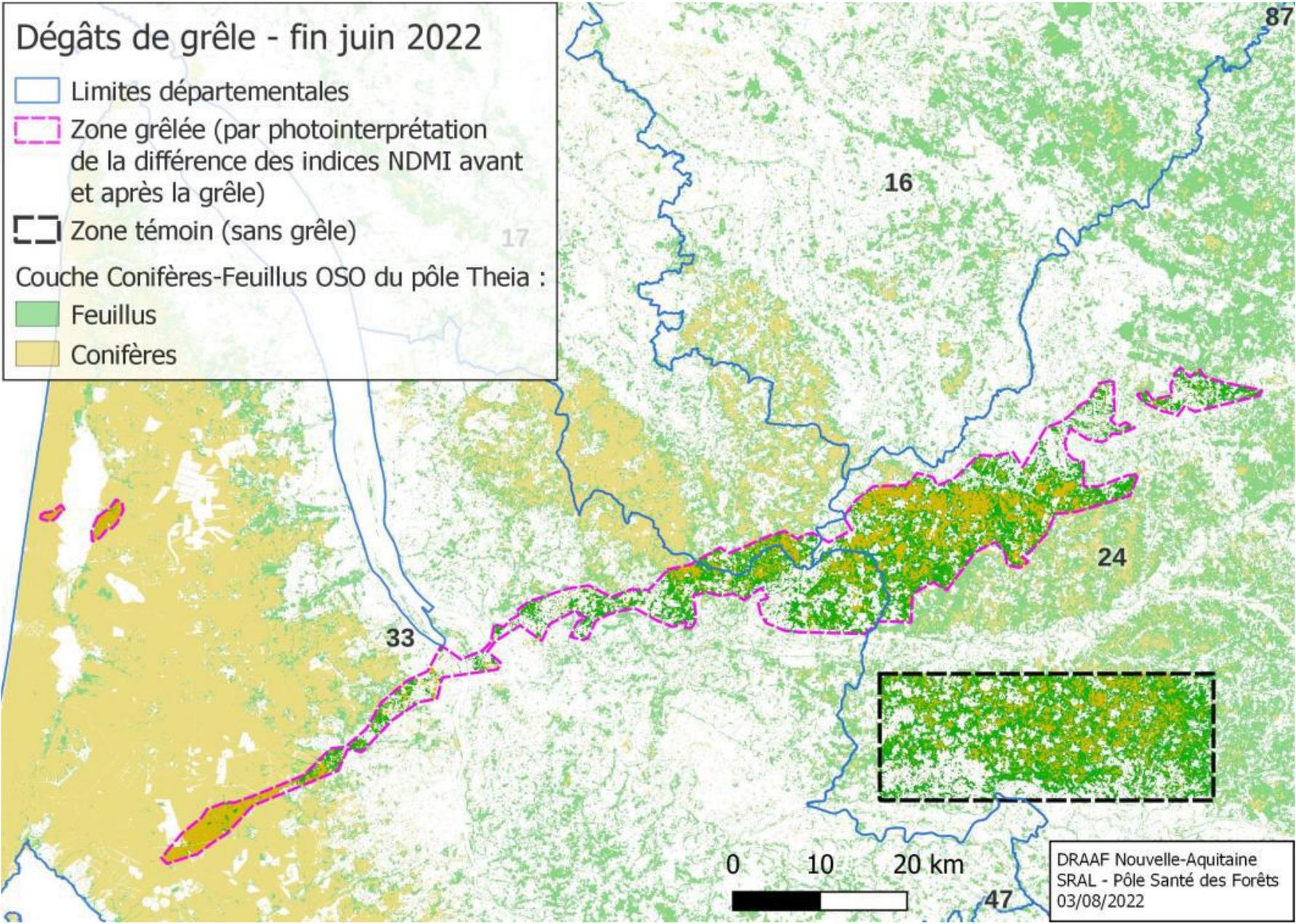
Fond de carte :
Différence d'indice NDMI entre le 17 juin 2022 et le 12, 14 ou 17 juillet 2022 (calculée d'après les images Sentinel-2 de niveau 2A)

- Signalements de dégâts de grêle par les correspondants observateurs du DSF entre le 20 juin 2022 et le 19 juillet 2022

Signalement MOBIGIP du 21 juin au 22 juillet 2022

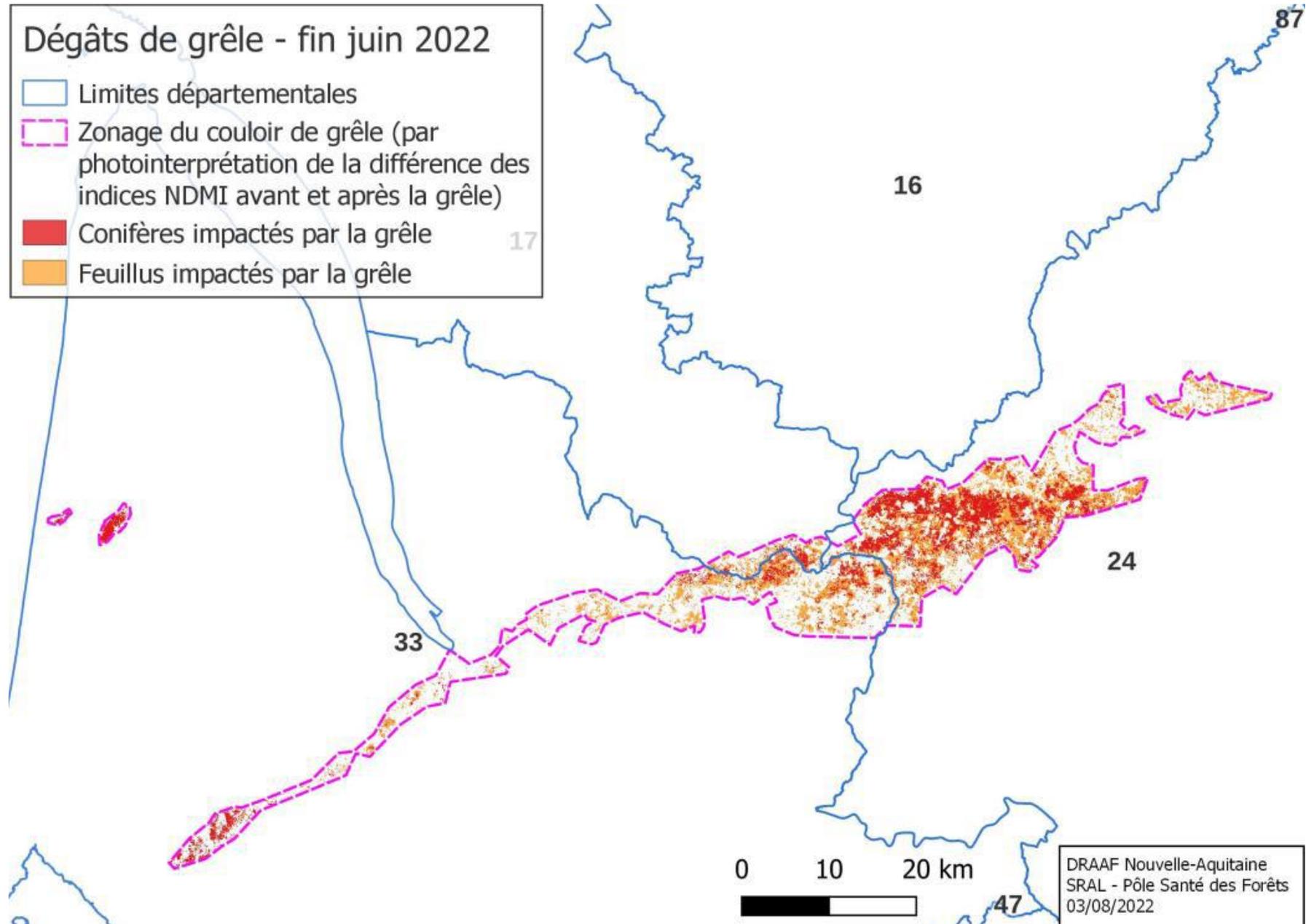
- dégâts en forêts
- + dégâts hors forêts





Dégâts de grêle - fin juin 2022

- Limites départementales
- Zonage du couloir de grêle (par photointerprétation de la différence des indices NDMI avant et après la grêle)
- Conifères impactés par la grêle
- Feuillus impactés par la grêle



Les superficies touchées

Départements	Confères (ha)	Feuillus (ha)	Total (ha)	Superficie totale (hors peupleraie) (ha)
Charente-Maritime	440	880	1 320	105 000
Dordogne	8 500	11 660	20 160	406 000
Gironde	3 290	6 030	9 320	486 000
Total	12 230	18 570	30 800	997 000

Estimation des surfaces affectées par les évènements du 20 juin 2022 (source DRAAF NA)

Pour rappel :

Surface parcourue par le feu de Landiras avant reprise : 13 800 ha
 et par celui de La Teste: 7 000 ha
 soit **20 800** au total

Les premières actions menées en forêt dès le 20 juin

- Reconnaissance aérienne de la zone,
- Identification des pistes et des chemins encombrés,
- Reconnaissance sur le terrain pour une première estimation des dégâts par diverses structures (Syndicat, CRPF, CA24, CD24, DDT24, Coopérative...),
- Point de situation avec le Préfet et le Député en insistant sur :
 - une première évaluation des surfaces (5 000 ha),
 - l'évolution probable des superficies compte tenu de la manifestation progressive des symptômes,

Les premières actions menées en forêt des le 20 juin

- 23 juin : 1^{ère} note au Préfet et au Député,
- 26 juin : 1^{er} Flash Info aux adhérents (envoi mail),
- 29 juin : Réunion interprofessionnelle,
- 29 juin : Mission Flash ministérielle,
- 30 juin : Interpellation du président de la FIBNA,
- 5 juillet : 2^{ème} note au Préfet,
- 8 juillet : 2^{ème} Flash Info aux adhérents (envoi mail),
- 15 juillet : Courrier au Ministre de l'Agriculture,
- 6 août : 3^{ème} Flash Info aux adhérents (envoi mail),
- 11 août : Réunion d'informations à Vanxains

Les demandes

- La prise en compte de la spécificité de l'évènement (tempête grêle),
- La possibilité d'engager des travaux d'exploitation sans obérer de la suite,
- La prise en compte du nettoyage et du reboisement dans le cadre du plan de relance ou d'un dispositif similaire,

Merci pour votre attention !